

---

## POUR LE PROGRES SOCIAL,

---

### LA LUTTE CONTINUE...

Face à la détermination d'Emanuel Macron et son gouvernement de transformer notre société pour l'adapter coûte que coûte aux exigences du capitalisme mondialisé et financiarisé, la mobilisation de toutes et tous doit s'amplifier !

Que l'on soit jeune, privé d'emploi, salarié ou bien retraité, agissons tous ensemble contre la généralisation de la précarité au travail comme dans notre vie quotidienne.

C'est bien dans cette logique qu'est attaqué notre code du travail, le statut et les missions de la fonction publique tout en détruisant simultanément l'ensemble des protections, que cela soit la sécurité sociale, les retraites, le droit à la formation et l'assurance chômage.

Rien ne justifie ces régressions sociales, si ce n'est l'augmentation des profits des actionnaires. Quand un gouvernement décide unilatéralement d'amplifier les cadeaux fiscaux aux plus riches et l'exonération de cotisations au patronat, il s'agit bien de choix politiques et non d'un manque de moyens.

**Aucun retraité, jeune, privé d'emploi, salarié du privé ou du public n'est épargné.**

#### TOUS ENSEMBLE, ON PEUT GAGNER

Pour en finir avec ces politiques au service de la seule finance, pour la défense et la conquête de droits nouveaux, pour le progrès social,

#### LA CGT EXIGE

- ✓ Le retrait des ordonnances Macron/Medef
- ✓ L'abrogation de la loi TRAVAIL

#### LA CGT PROPOSE

- ✓ L'Inscription dans la constitution du principe de faveur et le respect de la hiérarchie des normes afin que la négociation collective redevienne une négociation d'acquisition et non de régression soumise au chantage à l'emploi.
- ✓ L'augmentation des salaires et des pensions, avec un smic et un minimum de pension à 1800 euros bruts ainsi que la revalorisation automatique des grilles de salaire à chacune des augmentations du Smic.



- ✓ Une égalité salariale entre les femmes et les hommes : A travail égal, salaire égal !
- ✓ La simplification du contrat de travail par la généralisation du CDI.
- ✓ Le maintien et le développement de la Sécurité sociale, financée par le travail à travers les cotisations sociales.
- ✓ La réduction du temps de travail à 32 heures.
- ✓ Un nouveau statut du travail salarié, comportant un ensemble de droits transposable d'une entreprise à une autre et une sécurité sociale professionnelle appuyée notamment par une refonte des cotisations sociales patronales.

En lien avec les revendications qui s'expriment sur les lieux de travail et à partir des réalités vécues, dans chaque entreprise, chaque service, la CGT vous invite à décider collectivement de l'action et sa forme.

## EN GREVE, EN MANIFESTATION

# JEUDI 19 OCTOBRE 2017

<b>RENNES</b>	<b>11h30</b>	<b>Esplanade Charles de Gaulles</b>
<b>REDON</b>	<b>17h</b>	<b>Place de la République</b>
<i>FOUGERES, ST MALO ET VITRE selon les modalités définies localement</i>		



### ***Agissons ensemble, syndiquez-vous !***

Bulletin de syndicalisation à retourner à l'UD CGT 31 Bd du Portugal 35208 Rennes Cedex 2

Nom : ..... Prénom : .....

Numéro de téléphone : .....

Adresse : .....

.....